

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Motocyclole	B M W	R 75 / 7 ( 2 places )	CH 6072 10
Constructeur du cadre	BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG, München (D)		
Constructeur du moteur	BAYERISCHE MOTOREN WERKE AG, München (D)		
Identification	"R 75/7" de chaque côté sur le bloc-moteur et sur la plaquette du constructeur		
Plaquette constructeur	"CH 6072 10" sur plaquette MOTAG, à gauche, latéralement à l'arrière sur le cadre *		
Numéro du cadre frappé	à droite, sur tôle d'appui entre le cadre et la tête de direction		
Identification du moteur	à droite, sur tôle d'appui entre le cadre et la tête de direction		
Fiche d'homologation No	"246/3" à gauche, sur le bloc, à côté de l'ouverture de remplissage d'huile		
Importateur principal	BMW - MOTAG SA, Industriestrasse 14, 8157 Dielsdorf		
A partir du No de cadre	-		
Véhicule homologué	6 020 128	A partir du numéro du moteur Signes fixes dans code du type	R 75 / 7

Construction du véhicule	-	
Construction	-	
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues 2
Direction	s.d. avec amortisseur hydraulique, réglable	
Embrayage	-	
Boîte c. v.	mécanique non synchronisée	
Nombre de vitesses	5	Ø roue entraînée -
Transmission	-	
Couronne fixée	-	
Pédalier	-	
Tour complet du pédalier	-	Longueur des manivelles - levier à
Frein roue avant	hydraulique, à disque, s.d. disque dble droite	
Frein roue arrière	mécanique, à expansion interne, pédale à droite	
Guidon réglable	-	Selle réglable { avec rebord et poi-
Longueur du siège	665 mm	Genre du siège gnée à l'arrière

Moteur	-		Moteur	B M W	Type	246 / 3
Marque	-		Construction	cyl. opposés	Temps	4
Construction	-		Carburant	B	Position	centre
Carburant	-		Refroidissement	air	Nombre cylindres	2
Refroidissement	-		Alésage	82	Course	70,6
Alésage	-		Cylindrée	746	CV-impôt	3,79
Cylindrée	-		Puissance en CV	50 DIN	à U/min	6200
Puissance en CV	-		V/min du moteur	-	à 30 km/h	-
V/min du moteur	-		Marque carburateur	-	Gicleur principal	-
Marque carburateur	-		Bruit	78	à U/min	4650 (3/4)
Bruit	-		Silencieux	2 = 860 x Ø 100 mm	Sil. d'aspiration	-
Silencieux	-		Mesure des gaz	-	Deparasitage	OCE, annexe B, chiffres 3+4 = B
Sil. d'aspiration	-					
Mesure des gaz	-					
Deparasitage	-					

Équipement	-	
Indicateur de vitesse	km/h	-
Rétroviseur	1/ à gauche	
Antivol	verrou sur la direction	
Réservoir carburant	-	
Nombre de places	2	av -
Dimensions	-	
Longueur	2220	Porte à faux av 330
Largueur/Larg. du guidon	750	ar 410
Hauteur	1100	Empattement 1480

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	100	120	220
Charge utile	30	110	140
Poids total	130	230	360
Garantie fabr.	-		398
Dimens. pneu	3.25 H 19	4.00 H 18	**)
Pty/bar	4 / 2,9	4 / 2,9	
Charge	210	270	
pour V max	210	210	
Vitesse maximale selon le constructeur	-		165 km/h
Vitesse maximale testée	-		km/h

Equipement	HCR H4 (E)
Feu de route	HCR H4 (E)
Feu de croisement	A (E) dans HCR §)
Feu de position	HELLA K 11539
Feu rouge	HELLA K 11539
Feu stop	ULO K 22750 SAE §) ar ULO K 22750
Clignoteurs	- ar I (E)
Catadioptres aux pédales	- Catadioptre
Eclairage plaque	1/ combiné
Avertisseurs	FLAMM IGM 2499 KA E2 838 CH 5 0602 01 ou d'autres modèles homologués
Puissance de la dynamo	-
Béquille	centrale et latérale
Utilisation av. side-car	non

**Indications pour le permis de circulation**

Genre du véhicule	<u>Motocycle</u>		
Marque et type	<u>B M W</u>	<u>R 75 / 7</u>	
Homologation No	<u>CH</u>	<u>6072 10</u>	
Places	total <u>2</u>	avant	
Poids à vide	<u>220</u>	Carburant	<u>B</u>
Charge utile	<u>-</u>	CV-impôt	<u>3,79</u>
Poids total	<u>398</u>	Cylindrée	<u>746</u>

**Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation**

- \*) Identification : la présente fiche d'homologation n'est valable que pour les véhicules portant une plaquette "MOTAG" avec le No d'homologation.
- \*\*\*) Variante de jantes : jantes en alliage léger avec rayons métalliques ou sur demande des roues en alliage léger coulé avec les désignations suivantes:  
roue AV = RONAL 36 311 233 453 BMW    roue AR = TPS 30,31-1 235 667 BMW.
- §) Carrosserie : livrable sur demande avec carénage intégral BMW type RS1. Feu de position A (E) séparé au-dessus du phare (angle de visibilité); clignoteurs AV 1 (E).  
Bavette exigée à l'arrière.

Lieu et date de l'homologation

Dielsdorf, 21.09.76

Homologation fédérale des types de véhicules